



Amiens, le 15 septembre 2016

Communiqué de presse

**SECURISATION DES JOURNEES EUROPEENNES
DU PATRIMOINE**



La 33^{ème} édition des journées du patrimoine aura lieu les 17 et 18 septembre 2016 et concernera pour le département de la Somme environ 250 sites.

L'état de la menace terroriste impose une vigilance particulière pour l'organisation de cet événement. Dans ce contexte, il convient d'en gérer l'ampleur afin de réduire l'exposition aux risques et la sollicitation des forces de l'ordre qui doivent par ailleurs assumer l'ensemble des missions de protection des personnes et des biens.

Dans chacun des sites ou monuments ouverts à la visite, qu'ils soient publics ou privés, le propriétaire et/ou le gestionnaire doit mettre en place un dispositif de sécurisation adapté, avec notamment **la protection des files d'attente et un contrôle des accès – présentation d'un titre d'identité pour les majeurs, ne pas introduire de sacs volumineux, ouvrir veste, imperméable ou manteau si besoin. Une inspection visuelle des sacs pourra également être effectuée.**

Le programme des journées du patrimoine dans le département de la Somme et dans la région Hauts de France est disponible à l'adresse suivante : <http://somme.gouv.fr/Actualites/33eme-edition-des-Journees-europeennes-du-patrimoine>